

L'Association nationale des apprentis de France accompagne les jeunes du Prij

04 Août 2020

Aïda Lardinois - Chargée de mission Ile-de-France, Anaf



Mandatée par la Préfecture d'Ile-de-France pour intervenir sur le terrain en articulation avec le Plan régional d'insertion pour la jeunesse (Prij), l'Anaf, Association nationale des apprentis de France, présente son plan d'action.

« Chacune des actions de l'Anaf dans le cadre du Prij sera adaptée et accessible à tous les jeunes, quelle que soit leur situation. »

Pouvez-vous nous expliquer les missions de l'Anaf ?

L'Anaf, unique organisation d'apprentis en France, a pour principal objectif la représentation des apprentis auprès des instances politiques et économiques afin d'assurer à la fois leur défense et leur protection. Par ailleurs, l'Anaf a vocation à promouvoir largement l'alternance et offrir aux jeunes un accompagnement vers et tout au long de leur parcours d'apprentissage.

Notre mission nous tient à cœur, c'est pourquoi l'Anaf a à sa disposition des outils permettant de mener des actions à la fois numériques et physiques, au plus près des besoins des jeunes et de leurs attentes. « SOS Apprentis » par exemple, est notre principal outil d'accompagnement des jeunes et plus globalement, de l'ensemble des acteurs de l'apprentissage. Sous la forme d'un chat en ligne, il permet de communiquer directement sur toutes questions pratiques, juridiques ou d'actualité liées à l'alternance.

L'Anaf doit intervenir dans le cadre du Plan régional d'insertion pour la jeunesse (Prij). Comment cette intervention se décline-t-elle sur le terrain ?

Nous avons été mandatés en 2020 par la Préfecture d'Ile-de-France afin d'agir, en articulation avec le Prij, pour l'orientation et l'accompagnement des jeunes franciliens vers l'apprentissage. Notre rôle, en tant que partenaire du Prij, est d'apporter un appui aux groupes opérationnels en proposant un plan d'accompagnement vers l'apprentissage essentiellement basé sur la formation au savoir-être.

Notre plan d'action se décline en plusieurs temps. Une phase de sourcing, tout d'abord, afin d'identifier les jeunes évoquant un intérêt pour l'apprentissage. Il s'agira ensuite de nous mettre en relation avec ces jeunes afin de dresser leur profil et de leur proposer un accompagnement sur-mesure. Parmi les dispositifs que nous mettrons en place, des sessions de formation seront organisées afin de familiariser les jeunes avec la recherche d'apprentissage et de les préparer au monde professionnel.

Notre démarche initiale s'inscrit donc parfaitement dans celle du Prij et nous souhaitons mutualiser nos forces et nos ressources en travaillant en étroite collaboration avec les territoires et leurs acteurs investis pour la jeunesse.

Avez-vous une action plus spécifique pour les personnes en situation de handicap ?

L'Anaf représente et accompagne tous les apprentis ou futurs apprentis de France. Nos actions sont construites pour s'adapter aux situations spécifiques de chaque jeune, c'est pourquoi le développement de l'accès à l'apprentissage pour les personnes en situation de handicap fait partie des sujets sur lesquels l'Anaf travaille activement.

Il est important de souligner que chacune des actions de l'Anaf dans le cadre du Prij sera adaptée et accessible à tous les jeunes. Les moyens et dispositifs nécessaires à un accompagnement adapté aux besoins de chaque jeune ont largement été pensés en amont et seront garantis tout au long de notre implication dans le Prij.

Quels sont les projets de l'Anaf pour les prochains mois ?

De manière plus générale, l'objectif principal de l'Anaf pour les prochains mois est de continuer à assurer ses missions en les adaptant au contexte actuel. La représentation et l'accompagnement des apprentis sont particulièrement importants en cette période. Les dernières annonces du gouvernement laissent entrevoir de nombreux enjeux.

Les actions menées dans le cadre du Prij, la lutte contre le décrochage et l'orientation vers l'apprentissage font partie des actions prioritaires de l'Anaf. Ceci est tout particulièrement possible dans le cadre du déploiement de l'association qui a ouvert, en plus de son siège social basé à Lyon, une antenne régionale en Hauts-de-France et, dernièrement, en Ile-de-France.

Propos recueillis par Faïssa Moustapha (juin 2020)

*Plan régional pour l'insertion des jeunes

Tags : [PRIJ](#) [1] | [jeunes](#) [2] | [orientation](#) [3] | [Anaf](#) [4] | [apprentissage](#) [5]